

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements			
	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur | **L. BONNET, Rédacteur en chef**

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.

RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Election législative

du 21 Octobre 1906

L. BÉCAYS

Candidat Radical

A propos de l'appel aux catholiques de France

L'initiative prise par M. Henri des Houx pour réveiller le vieux sang français des catholiques et pour provoquer la formation d'associations culturelles, est digne d'intérêt à plusieurs points de vue.

C'est d'abord une proclamation d'indépendance à l'égard du Vatican et des moines étrangers qui le gouvernent. « Celui que les catholiques reconnaissent comme leur chef spirituel, celui qui, lors de son avènement, avait promis d'être le pape évangélique et de restaurer la vie chrétienne sur l'exemple du Christ, est circonvenu par des factions politiques que le salut des âmes laisse indifférentes. Les Jésuites allemands, dont l'influence est devenue prépondérante sur le Saint-Siège, travaillent à ruiner notre pays..... Les respectueuses supplications des plus éminents d'entre nous par la science et la piété ont été tournées en dérision et interprétées comme des actes d'insolente rébellion. Les avis de la majorité de nos évêques ont été travestis et méconnus. Leur voix est étouffée. On les contraint à l'abdication totale de leur conscience et de leur volonté. On traite nos prêtres en esclaves muets et terrifiés.

Ainsi s'exprime l'appel de la ligue nouvelle aux catholiques de France, et, il faut le reconnaître, cet appel ne manque ni d'éloquence ni de vérité.

Mais que devient l'infailibilité papale en face de cet acte d'indépendance gallicane ? On la discute, puis on proteste contre les décisions de Pie X. Donc elle n'est plus reconnue par l'unanimité des catholiques.

Tel est le premier résultat de la séparation. Il ne nous déplaît pas de le constater.

« Le but certain presque avoué de ces manœuvres germano-romaines est d'interrompre, sinon de supprimer l'exercice public du culte dans notre pays de France, d'expulser des paroisses le clergé séculier, de mettre la vieille France catholique au rang des pays de mission, afin de conférer aux membres de congrégations ambitieuses et avides le monopole du culte privé, et le seul que Rome désormais autorise..... »

Voici maintenant que ce sont les « bons catholiques », « les plus éminents par la science et par la piété » — ce sont eux qui le disent — qui protestent contre les actes louches et tortueux de ces congrégations ambitieuses et avides, qui voudraient « réduire nos évêques au rang de simples vicaires apostoliques, comme chez les sauvages ! » Voici maintenant que ce sont les bons catholiques eux-mêmes qui dénoncent les fins politiques de ces moines ligués, que nous avons chassés, parce qu'ils nous apparaissent trop clairement comme une menace prochaine pour la tranquillité du pays !

Les conséquences de la séparation ont enfin dessillé les yeux de ces bons catholiques et ils se révoltent, en bons français qu'ils sont, contre les menées dangereuses et occultes de ces moines étrangers, qui ont parvenus à circonvenir leur Souverain Pontife.

C'est une constatation que nous enregistrons avec non moins de plaisir que la première. L'appel aux catholiques de France contient une nouvelle justification des mesures prises contre les congrégations par le clairvoyant et courageux ministre que fut M. Emile Combes.

M. Henri des Houx et ses « nombreux amis » encouragent les bons catholiques à former des associations culturelles, pour recueillir conformément à la loi de 1905, « le saint héritage des générations passées » c'est-à-dire les 400 millions de biens, que les républicains avides de persecutions, ont généreusement mis à leur disposition. Si vous renoncez à cet héritage, leur dit-il, « ceux qui dorment dans le cimetière de votre paroisse se lèveraient pour vous demander « compte de votre indifférence et de votre incurie ».

C'est fort bien. Les bons catholiques vont secouer leur indifférence et leur incurie. Ils ne peuvent faire moins en présence d'un aussi émouvant appel. Ils vont donc former des associations culturelles et recevoir des conseils de fabriciens « le saint héritage des générations passées. »

Mais la dévotion des biens sera-t-elle légale ?

Il faut pour qu'elle le soit, que l'Association soit « conforme aux règles générales du culte. »

Or il résulte, de la discussion devant la Chambre des Députés, sinon du texte de la loi qui est muet sur ce point, que pour être conforme aux règles générales du culte une association doit être approuvée par l'évêque de sa circonscription.

M. Henri des Houx a-t-il reçu la confiance des archevêques et évêques qui se sont déclarés partisans de l'application de la loi et qui avaient préparé les règlements des futures associations ? Cela est possible.

Les associations qui vont se former trouveront-elles des archevêques et évêques assez indépendants et assez courageux pour les approuver ? Cela est encore possible.

Mais que fera le pape ? Brisera-t-il ces archevêques et évêques, ou fermera-t-il les yeux ? Là est le mystère moins profond cependant que celui de l'Eucharistie, car l'avenir nous le révélera.

Et si les prêtres restaient des esclaves muets et terrifiés, ou si le pape brisait ceux qui auraient l'audace de méconnaître son autorité, si, en un mot l'effort des bons catholiques était paralysé par l'intransigeance de Pie X et de son entourage, qu'adviendrait-il ?

Le gouvernement appliquerait purement et simplement la loi.

Les biens seraient dévolus à des établissements charitables. Les pensions et allocations devenant caduques, les communes toucheraient immédiatement leur part intégrale du

budget des cultes. Quant aux Eglises elles demeureraient ouvertes et à la disposition des fidèles, car le Gouvernement ne commettra jamais la faute de les fermer.

Jean CODET, Député.

EN RUSSIE

Mesures pour garantir le tsar

Un service de gardes-côtes autos va être créé dans le golfe de Finlande. Ces bateaux seront actionnés par des moteurs à benzine et auront une vitesse de vingt nœuds. Ils seront armés de tubes lance-torpilles et de canons à tir rapide de petites dimensions. Ces gardes-côtes auront à surveiller les côtes Sud du golfe entre Saint-Petersbourg et Reval, surtout lorsque le tsar se trouvera à Peterhof.

Le manifeste de Viborg

Selon toute probabilité, les pour-suits à intention d'anciens députés signataires du manifeste de Viborg viendront en même temps que les élections, de telle sorte que ces députés seront éliminés des listes des candidats.

Les étudiants et les Universités

Les Universités rouvrent graduellement partout. Les étudiants desirant vivement reprendre leurs études, interrompues pendant deux années. A la suite de la longue fermeture des Universités, le nombre des étudiants a beaucoup augmenté. Beaucoup de jeunes filles ont été admises comme étudiantes non immatriculées. Les juifs sont acceptés aux mêmes conditions que les chrétiens.

Cependant il est plus que douteux que les professeurs se soient mis d'accord pour reprendre les études parce que le gouvernement a reconquis l'autonomie complète de l'Université. Mais il est difficile de maintenir cette concession sous le régime bureaucratique qui ne peut réellement concorder avec la liberté universitaire. On a déjà des indices de cette vérité dans le fait que le ministre de l'Instruction publique a envoyé au recteur de l'Université de Kiev une circulaire qui entame les droits de cette autonomie. Si cette circulaire est appliquée, il surgira inévitablement de nouvelles agitations et de nouvelles grèves parmi les étudiants.

Nouvelles diverses

Dans plusieurs villages des environs de Kichineff, ont éclaté, quatre jours, de grandes émeutes agraires. Les propriétaires fonciers ayant refusé d'accorder des baux, les paysans brûlèrent toutes les provisions de blé, de foin et de paille, et s'approprièrent les terres, puis fouettèrent et expulsèrent les autorités.

Les incendies sont incessants et les paysans refusent de les éteindre. Des troupes ont été envoyées.

Des étudiants au nombre de 2.000 se réuniront demain pour délibérer sur la question de la résistance à faire aux bandes de « l'Union du peuple » qui continuent à les assaillir dans les rues à coups de couteaux et de revolvers. Tous les appels aux autorités restent sans réponse. La majorité des étudiants est en faveur de l'organisation, parmi eux, d'une milice pour leur propre protection.

Le conseil de l'Université a télégraphié au ministre pour le mettre au courant de ce qui se passe, mais n'a pas reçu de réponse.

La Répression

On a condamné à la pendaison un inconnu qui s'est donné comme un paysan du nom de Vsilieff et qui, le 14 juillet dernier, a assassiné à Peterhof le général Kosloff, le prenant pour le général Trépoff.

MOTS DE LA FIN

Entre députés.
— Il a commencé par me demander une cigarette. Maintenant, il me demande un bureau de tabac.

REFRAIN RIDICULE

La réunion annuelle du Convent du Grand-Orient devait nécessairement servir de thème aux quelques sectaires cléricaux qui partagent sur la franc-maçonnerie les folles opinions de ce pauvre M. de Ségur, lequel racontait gravement que Lucifer en personne assistait aux horreurs des Loges et donnait aux membres de l'association une fraternelle accolade.

Il faut constater que les attaques des feuilles réactionnaires contre la maçonnerie ne parviennent pas à émouvoir l'opinion. Les aimables plaisantins qui cherchent à assimiler les maçons aux capucins ou aux dominicains, et qui dénoncent la « congrégation laïque » à l'indignation des naïfs, en seront, une fois encore, pour leurs frais. On trouve le refrain ridicule, pour ne pas dire plus.

La foule démocratique a pu croire que le franc-maçonnerie était une sorte de secte, mais il y a longtemps qu'elle est revenue de cette erreur. Elle n'admet pas davantage, et avec raison que les honnêtes gens qui composent la dite maçonnerie soient capables d'abdiquer les droits de leur conscience, leur liberté de penser, tout ce qui constitue l'honneur et la dignité de l'homme et du citoyen. Le peuple sait que ce ne sont pas les maçons, mais les jésuites, qui demeurent comme des cadavres entre les mains de leurs supérieurs.

Il sait aussi que dans les grandes heures de combat et de péril, lorsque toutes les réactions organisées marchaient à l'assaut de la République, c'est la franc-maçonnerie qui a été la forteresse du droit, parce que seule elle formait un faisceau de forces conscientes et éclairées, parce que seule elle gardait un noble esprit de discipline et ne s'écartait pas de l'idéal démocratique.

Voilà pourquoi les attaques dirigées contre ce groupement demeurent vaines. Sans l'avoir pénétré, sans le connaître tout à fait, la masse républicaine a compris que si le cléricanisme dirigeait des coups contre lui, c'est parce qu'il est le plus redoutable adversaire des ennemis de la liberté.

Les cléricaux espagnols

Il faut au roi d'Espagne une rude dose d'énergie pour oser, à son âge, se rebeller contre l'absolutisme cléricale qui pèse si lourdement sur le malheureux pays sur lequel règne le jeune souverain. Il faut qu'Alphonse XIII lutte à la fois contre le milieu, contre son entourage, contre sa mère. Aussi, viendrait-il à céder avant d'avoir obtenu les résultats cherchés par les libéraux, qu'il ne faudrait pas trop lui en vouloir et lui savoir gré quand même du gros effort accompli et qui serait renouvelé dans un avenir plus ou moins long si les événements le lui permettent.

Vous rendez-vous exactement compte de la position de ce chef d'Etat de vingt ans, qui a été élevé par des professeurs soumis à l'influence des moines fanatiques, instruit dans la religion catholique par un prêtre d'ancien régime, dont la mère Marie Christine est une catholique passionnée pour la vieille religion telle que la comprennent les jésuites et qui a donné pour secrétaire particulier à son fils le marquis Merry del Val, le propre frère du cardinal qui monte la garde pour les jésuites au Vatican.

Malgré la cour, toute cléricale ou à peu près, malgré les influences de l'éducation, malgré les volontés de sa mère, Alphonse XIII a signé la première ordonnance interprétant les règles du mariage civil dans un sens libéral et ordonnant qu'il produirait les effets légaux en dehors de toute cérémonie religieuse. Cela a l'air tout naturel en France, dans le pays de la Révolution ; mais cela met en fureur le clergé et les évêques espagnols

qui dominent chez nos voisins, où ils sont les maîtres de la nation par les écoles. Les évêques publient des mandements violents que le roi, ne voulant pas poursuivre devant les tribunaux, blâme sévèrement.

Pour tout dire, depuis le mariage du roi avec une princesse protestante, convertie pour les besoins nuptiaux, il y a quelque chose de changé en Espagne. Nous ne croyons pas, à cause de la division des libéraux, plus préoccupés des influences personnelles que des réformes, que le cabinet actuel présidé par le vieux maréchal Lopez Dominguez, puisse mener à bonne fin l'œuvre d'émancipation laïque qu'il a ébauchée ; mais le programme de réformes anticléricales est formulé ; il faudra bien qu'on le réalise tôt ou tard si l'Espagne, qui a tant eu à souffrir des moines auxquels elle doit en partie sa ruine et sa décadence, veut se sauver et se refaire une prospérité nouvelle.

« Les Sauvages »

Une ligue de mécontents et d'agiles qui s'intitule — un peu trop pompeusement peut-être — l'« Action Française » se propose de ranimer l'affaire Dreyfus. Cette étrange association a décidé de célébrer, par une sorte d'appel au peuple, chaque anniversaire rappelant un épisode d'un douloureux bouleversement social. Ces diverses manifestations, qui seraient honteuses si elles n'étaient surtout ridicules, se traduiraient par de successifs hommages destinés au bourreau de l'innocent, au ministre sans conscience, qui fit condamner un accusé sur des pièces secrètes au protecteur complaisant des faux témoins, des falsificateurs et des faussaires.

Peine perdue. L'arrêt de la Cour de Cassation a sonné avec tant de retentissement, la cause de la vérité a triomphé avec tant d'éclat, la justice s'est imposée enfin avec une aussi auguste autorité que ces méprisables convulsions n'attireront même plus la curiosité dédaigneuse du passant.

Toutefois, les pires bassesses impliquent un enseignement qu'il est bon de recueillir et de méditer. Cette « Action Française » affectait des sentiments de patriotisme et de nationalisme. Or l'unique héros « national » qu'elle offre au culte de ses amis est précisément l'homme qu'aucune amnistie ne saurait laver de la flétrissure !

LE TZAR S'AMUSE

Parmi les renseignements qui parviennent sur les événements de Russie se trouvent les stupéfiantes, le mot n'est pas trop fort, télégrammes suivants.

Stockholm, 16 septembre.

Le tzar est descendu samedi à terre avec sa suite à Kolscholmen pour chasser.

Saint-Petersbourg, 17 septembre.

Le tzar et la famille impériale assisteront mardi à la fête des chevaliers gardés de la reine-mère.

Le tzar chasse, il fête, il cherche le plaisir... et dans son immense empire le sang coule à flots ! Les attentats succèdent aux attentats, les sauvages tueries se multiplient sous prétexte de répression, les cadavres s'empilent ; la bombe, le fusil, le sabre, la misère, la famine font d'horribles hécatombes... et le tzar s'amuse.

Dépositaire d'un pouvoir absolu dont les jours semblent à présent comptés, le monarque trop faible pour porter le fardeau terriblement lourd que la destinée lui impose, abandonne son autorité à son entourage. A cet entourage néfaste qui toujours a étouffé implacablement les velléités de libéralisme qu'à parfois laissé paraître le souverain.

Hanté par l'épouvantable vision du sang baignant les marches de son trône, le descendant des Romanof cherche dans les plaisirs l'oubli de la

réalité et du sentiment des responsabilités.

Doit-on voir dans cette attitude une provocation ou bien une déconcertante inconscience ?

Peu importe ! La volonté populaire ne lutte pas contre le Tzar fol qui n'est plus guère que la personification amoindrie d'un régime. La lutte est entre le peuple et ce régime lui-même.

Que le Tzar chasse ou fête, qu'il chante ou qu'il pleure, c'est chose de médiocre importance ; les grands-ducs gouvernent.

Avec le parti réactionnaire, ils prétendent ne rien accorder aux aspirations populaires. Ils préparent, par leur égoïsme intraitable, les catastrophes qui endeuilleront encore la Russie et emporteront peut-être la couronne du Tzar. Alors qu'une volonté ferme et éclairée, une administration libérale répondant peut-être aux sentiments personnels de Nicolas II pourraient faire pacifiquement une révolution qui déchaîne la détresse et la mort !

Mais le bras débile du monarque n'a pas la force de faire le geste sauveur.

Au lieu de travailler à donner à son peuple des institutions libérales, le Tzar chasse à Kalscholmen !

INFORMATIONS

La Commission du budget

A la commission du budget, M. Baudin a fait observer que les évaluations budgétaires sur les postes et télégraphes seront dépassées de 22 millions à la fin de l'année. M. Pellétan estime que dès 1907, le trou creusé dans le budget par l'abaissement du prix du timbre à dix centimes sera comblé.

M. Klotz, député de la Somme, a été nommé aujourd'hui vice-président en remplacement de M. Debussy, démissionnaire.

Négociations Franco-Espagnoles

La séance a été laborieuse. On y a épuisé la discussion des réclamations françaises. Réserve est faite de quelques articles subordonnés à la consultation définitive des deux gouvernements.

Enfin, demain, on examinera les réclamations espagnoles capitales : les vins, les fruits, les conserves et les lièges ; ce sont les points difficiles.

Si l'entente se faisait moyennant des concessions à l'Espagne, le succès final des conférences serait assuré ; il ne resterait plus qu'à protocoler à Madrid le travail de Saint-Sébastien.

Dans une entrevue qui a eu lieu hier entre M. Maura et le maréchal Lopez Dominguez, le chef du parti conservateur a insisté pour que le traité de commerce avec la France soit présenté aux Cortès à bref délai, et il a offert dans ce but son appui sans réserve.

L'Italie et les Jésuites

L'« Osservatore Romano », malgré les démentis, croit à l'existence de la circulaire contre les jésuites publiée par tous les journaux officiels, et il attribue le démenti au désir du gouvernement de ne pas alarmer l'opinion publique prématurément.

Le « Nuovo Giornale », de Florence, qui le premier, publia le texte de la circulaire, dit : « Bien qu'il s'agisse d'un document confidentiel, il serait singulier que le gouvernement en accepte la paternité. Du reste, ce fut seulement en présence de l'émotion causée dans la presse catholique qu'on jugea opportun de le démentir. »

Les premières Associations culturelles

Le « Journal Officiel » enregistre une liste d'attributions de biens faites par des établissements ecclésiastiques en vertu de l'article 4, à des Associations culturelles légalement constituées. Les Associations attributaires

res sont au nombre d'une cinquantaine environ, appartenant pour la grande majorité au culte protestant. Il est toutefois intéressant de noter que deux associations culturelles appartenant au culte catholique, celles de Culey (Meuse) et de Puymasson (Lot-et-Garonne), figurent dans cette liste et se trouvent ainsi les premières à recevoir les biens que leur ont attribués leurs Fabriques respectives. Il ressort de ce fait que si des Associations culturelles romaines venaient à se former dans ces circonscriptions, c'est devant le Conseil d'Etat statuant au contentieux, ou conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi du 9 décembre 1905, qu'elles devraient porter leur recours pour contester les attributions précédemment faites par ces Fabriques.

Les Culturelles

M. Denys Cochin, député de Paris, fait savoir à M. Briand qu'il lui posera, dès la rentrée du Parlement, une question « au sujet de la dévolution à des associations culturelles des biens des fabriques de Culey et de Puymasson et au sujet de ses intentions relativement à l'application de l'article 4 dans cette double circonstance. »

Les Catholiques anglais et la Séparation

L'archevêque de Westminster a prononcé aujourd'hui à Brighton, à l'occasion de la neuvième conférence catholique annuelle, un long discours presque exclusivement consacré aux rapports de l'Eglise et de l'Etat en France.

« La grande nation française, dit-il, ne peut recevoir son plein développement qu'en laissant vivre et prospérer une église qui représente le christianisme historique du pays. »

L'orateur termine par une adresse de respectueuse sympathie au cardinal archevêque de Paris, à son clergé et aux croyants de France.

Le mystère de Châtenay

Enfin ce fameux mystère est éclairci : le curé de Châtenay, de joyeuse mémoire, est retrouvé au moment même où ses paroissiens, ses collègues assistaient à une messe célébrée pour le repos de son âme.

L'abbé Delarue file le parfait amour avec l'institutrice de Châtenay, Mlle Frémont ; il a quitté la soutane et va essayer de gagner sa vie comme voyageur de commerce ; le couple est réfugié à Bruxelles.

Les aérostats et la télégraphie sans fil

L'Institut de droit international a discuté le régime à appliquer aux aérostats et à la télégraphie sans fil. Voici le texte des articles qui ont été votés :

1. L'air est libre. Les Etats n'ont sur lui, en temps de paix et en temps de guerre, que les droits nécessaires à leur conservation ;

2. A défaut de dispositions spéciales, les règles applicables à la correspondance télégraphique ordinaire le sont à la correspondance télégraphique sans fil ;

3. Chaque Etat a la faculté, dans la mesure nécessaire à sa sécurité, de s'opposer, au-dessus de son territoire et de ses eaux territoriales, et aussi haut qu'il sera utile, au passage d'ondes hertziennes, que celles-ci soient émises par un appareil d'Etat ou par un appareil privé placé à terre, à bord d'un navire ou d'un ballon ;

4. En cas d'interdiction de correspondance par la télégraphie sans fil, le gouvernement devra aviser immédiatement de la défense qu'il édicte les autres gouvernements. »

Tirage d'Obligations

Ville de Paris 1899

Le numéro 272 447 gagne 100.000 fr. Les deux numéros suivants 10.000 fr. : 57.948, 341.080. Trente numéros gagnent 1.000 fr.

Petites Nouvelles

Le Conseil municipal de Lyon a émis un vœu engageant le gouvernement à affirmer sa volonté de poursuivre fermement l'application de la loi de Séparation.

— On vient d'achever le percement du tunnel de Wissenstein entre Moutiers et Granges, dans le Jura.

— Le Congrès des Chambres de commerce réuni à Milan, a adopté le vœu en faveur du timbre universel à 10 centimes.

— Une dépêche de Campbell-Port annonce que 150 personnes ont été noyées dans le naufrage d'un steamer sur l'Indus.

— Pour la deuxième fois, l'observatoire érigé au sommet du Mont Blanc a été mis au pillage et tous les instruments ont été brisés.

CHRONIQUE LOCALE

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyage de M. le Président de la République à Nérac et à Agen

Il est délivré du 28 au 30 septembre courant inclus, avec validité pour le retour jusqu'au 1^{er} octobre inclus, des billets d'aller et retour à prix réduits, de toutes classes, pour Agen, par les gares et stations du réseau situées sur les sections ci-après : Périgueux inclus à Brive inclus, Périgueux à Agen exclu, Condat-Beauregard à Gourdon, Brive à Souillac, Cazoules à Lalbenque inclus, Brive à Capdenac inclus, St-Denis près Martel à Bergerac inclus, Capdenac à Monsempron-Libos, Penne (Lot-et-Garonne) à Castelmoron le Temple inclus.

Reduction. — Au départ des gares situées à 75 kilomètres au moins d'Agen prix du tarif général réduit de 30 0/0. Au départ des gares situées à moins de 75 kilomètres d'Agen, tarif spécial G. V. 2 avec maximum de perception des prix du tarif général pour 75 kilomètres réduits de 30 0/0.

La durée de validité de ces billets réduits de 30 0/0 ne pourra être prolongée même moyennant supplément, ces billets seront soumis quant aux autres conditions non contraires à celles qui précèdent, au tarif spécial G. V. N° 2 précité.

Les billets délivrés aux conditions du tarif spécial G. V. 2, dont la durée de validité prévue par ce tarif sera inférieure à celle des billets réduits de 30 0/0 auront la même durée que ces derniers et comme eux ne seront susceptibles d'aucune prolongation.

Ceux dont la durée de validité sera supérieure conserveront cette durée et pourront être prolongés moyennant supplément conformément aux conditions du tarif G. V. n° 2.

CAHORS

Le Vieux Pont

Un télégramme ministériel informe qu'après examen approfondi de la question de démolition du pont, autorisation est donnée de poursuivre les travaux de démolition.

En 4 jours, par quelles tranches sont passés les archéologues d'occasion, les esthètes et les revendeurs de terrain !

Que de voyages à Paris, que de démarches, de salamalecs, de calomnies, de faussetés représentent ces diverses décisions, prises coup sur coup par le ministère !

Quelle déception aujourd'hui ! Mais aussi pourquoi tant de bruit de la part de ceux-là qui tout-à-coup étalèrent des sentiments d'artistes ! ? ?

Oh le vaste chichi !

Dans un de nos précédents numéros nous disions que le Vieux Pont était irrémédiablement condamné ; cette déclaration qui nous valut quelques regards sévères et deux ou trois poulets peu polis est confirmée.

Que les amis du Vieux Pont nous pardonnent ! Mais nous, nous les remercions de nous avoir fourni de la copie : nous regrettons pour eux, néanmoins, la forte somme qu'il ont dépensée en pure perte.

Il est vrai que pour l'art, les artistes ne sauraient jamais faire assez de sacrifices ! ? ?

L. B.

Les obsèques du Dr Dardenne

Nos lecteurs ont appris par une information parue dans les journaux, le décès de notre jeune et distingué compatriote, M. le docteur Dardenne, fils de l'ancien directeur des Postes du Lot et de la Haute-Garonne.

Nous croyons devoir publier, extrait du *Courrier Saïgonnais*, le compte-rendu des obsèques de notre malheureux compatriote qui eurent lieu à Saigon le 17 août :

Les obsèques du docteur Dardenne ont eu lieu hier soir à quatre heures et demie au milieu d'une affluence considérable.

Tout le corps du Service de Santé présent à Saigon faisait partie du cortège.

Le cercueil avait été recouvert par un drapeau tricolore. En tête du convoi marchaient les clairons et la musique du 11^e colonial, un piquet de soldats d'infanterie l'arme basse formait la haie et encadrait l'assistance.

Le Dr Cassagnou, sous-directeur du Service de Santé conduisait le deuil, à ses côtés marchaient le général Bougué, l'amiral de Marolles, M. Bos, administrateur de la Cholon ; Dr Angier, directeur de l'Hôpital de Choquan, le général Dumas avait chargé son officier d'ordonnance de le représenter.

M. De Cappe représentait le gouverneur de Cochinchine, M. Faure la mairie de Saigon, M. Lecot la Banque de l'Indo-Chine.

M. Krauthsimer, maire de Cholon, Galleis Montbrun, administrateur des Services Civils, M. De Villeneuve, Gau-

dillière, commissaire de police de Cholon assistaient également aux obsèques.

Les élèves indigènes de l'école de médecine de Choquan ont accompagné leur regretté professeur jusqu'au cimetière.

De magnifiques couronnes, dont quelques-unes étaient portées par des militaires et des infirmiers indigènes, avaient été offertes par le corps médical, l'hôpital de Choquan, la province de Cholon etc.

Sur la tombe le Dr Cassagnou prononça ce discours :

J'ai le pénible devoir de dire un dernier adieu au camarade que nous venons de perdre.

Tous ceux qui l'ont connu savent combien belles étaient ses qualités, combien sûre son amitié, combien sans borne son dévouement, combien absolu son amour du devoir. C'est sous ce jour qu'il a été connu partout où les nécessités du service l'ont conduit.

Dardenne entra à l'école de Bordeaux en 1894 en sortant en 1898 pour être immédiatement envoyé au Congo où il resta plus de deux ans. Après un repos de six mois seulement, il repartait pour la Côte d'Ivoire.

Sa conduite, pendant une des épidémies de fièvre jaune qui y ont été si meurtrières, y était particulièrement remarquable et lui valut d'être nommé encore très jeune chevalier de la Légion d'honneur.

A peine remis de ses fatigues, Dardenne était en 1904 envoyé en Cochinchine. Ici, comme au Congo et à la Côte d'Ivoire, il s'est dépensé sans compter, il n'a songé à lui que lorsque les multiples occupations du poste de confiance qui lui avait été donné lui en ont laissé le loisir, il n'a cessé de reculer son rapatriement que ses amis reconnaissaient tous les jours plus nécessaire, enfin il n'a consenti à accepter du repos que lorsqu'il s'est trouvé dans l'impossibilité matérielle de le refuser. C'est ainsi que sa santé s'est peu à peu usée, et que lorsqu'il s'est enfin rendu compte de la gravité de son état, la maladie qui le terrassait avait déjà revêtu une de ces formes brutales qui ne pardonnent pas. Dardenne a interrompu son service le 11 août, il est entré le 15 à l'hôpital pour y mourir quelques heures après. Et cette rapidité foudroyante de la maladie a permis à ceux d'entre nous qui l'entouraient d'être frappés une fois de plus de la grandeur de ses qualités. Dardenne a conservé jusqu'à ses derniers moments la pleine jouissance de son intelligence ; c'est avec une sérénité qui ne s'est pas éteinte un seul instant, une force d'âme qui a fait notre admiration à tous qu'il n'a cessé de nous signaler la vanité de nos efforts et qu'il n'a envisagé dans la mort qu'il savait imminente que la douleur qui allait frapper les siens.

Le médecin-major de 2^e classe Dardenne est mort victime du climat mais il sera surtout pour nous une de ces nombreuses victimes du devoir dont les troubes coloniales sont fières de s'enorgueillir.

Le Dr Angier adressa ensuite cet adieu. Adieu, Dardenne, reposez en paix. Vous avez été mon collaborateur dévoué pendant dix mois, et malgré le mauvais état de votre santé vous êtes resté fidèle au poste.

Vous tombez victime de votre énergie. Adieu, Dardenne, au nom des malades que vous soigniez avec tant de dévouement. Adieu, au nom du personnel de l'Hôpital de Choquan, et des Elèves de l'Ecole de Médecine, dont vous avez été le professeur.

Puisse les regrets, que nous exprimons aujourd'hui, adoucir la douleur des parents qui vous attendaient et auxquels nous adressons nos respectueux sentiments de condoléances.

Adieu, Dardenne, reposez en paix.

M. Bos, administrateur de la province de Cholon exprima en ces termes les regrets que cause la mort du Dr Dardenne.

Mesdames, Messieurs,

Je manquerais à un devoir de reconnaissance, si je ne venais ici dire un dernier adieu à l'ami et au médecin, qui a été si bon et si dévoué pour moi comme pour tous les fonctionnaires européens et indigènes de la Province de Cholon, auxquels il donnait ses soins.

Le docteur Dardenne nous a donné des preuves d'une énergie et d'une activité extraordinaires. Bien que souffrant des suites d'une cruelle maladie contractée au Congo, il était au travail dès 8 heures du matin passait la visite à l'infirmerie de l'Inspection, puis se rendait à Choquan prodiguer ses soins aux nombreux malades de cet établissement. De retour vers 10 heures, il consacrait le temps qui lui restait à se rendre auprès des malades qui l'appelaient en ville. Le soir, il revenait encore à Choquan pour faire un cours de médecine aux élèves-vaccinateurs indigènes.

Très souvent ses soirées étaient prises pour visiter à domicile les malades qu'il n'avait pu voir dans la matinée. Malade lui-même, à ce laborieux, nécessitant des courses au grand soleil et à la pluie, sa santé a fini par s'user, malgré une force morale de caractère peu commune, et c'est au retour d'une de ces visites en plein soleil à un fonctionnaire du poste, 5 jours avant sa mort qu'il est tombé pour ne plus se relever.

Comme médecin, le docteur Dardenne était très apprécié de ses malades. Tous ceux qui l'approchaient dans la vie ordinaire le tenaient dans la plus haute estime. D'une droiture parfaite, il était franc, loyal et désintéressé. Il a vu venir la mort, sans crainte et avec calme, ne se préoccupant que du chagrin qu'il allait causer à sa famille si joyeuse de son prochain retour.

Puisse ces quelques mots apporter un léger adoucissement à l'immense douleur d'un père et d'une mère si cruellement déçus dans leurs espérances d'un revoir prochain.

Adieu, mon cher compatriote et ami, vous vous êtes sacrifié pour nous, votre souvenir restera profondément gravé dans notre cœur.

Un ami et un compatriote du défunt

M^e Freyssenge, avocat défenseur, évo-

qua dans un éloquent dernier adieu des souvenirs touchants.

Mon cher Ami,

Un pieux usage veut que sur le bord d'une tombe fraîchement ouverte, et avant qu'elle ne se ferme à jamais sur la mortelle dépouille d'un être qui vous fut cher, le souvenir de celui qui disparaît revivie un instant, évocateur des regrets qu'il emporte. Vous avez entendu ceux qui viennent d'exprimer au milieu d'une intense émotion ceux de vos collègues et celui de vos amis qui se sont fait les interprètes de tous pour rappeler à cette heure ce que vous fûtes : homme loyal, à l'amitié sûre, au dévouement éprouvé, nature généreuse et franche qui ne pouvait qu'être aimée.

Et à moi, cher ami, il a paru que vous vouliez entendre une voix qui vous fut familière, exprimer la douleur de ceux qui sont loin d'ici, et qui vous attendaient là-bas, en ce vieux et beau Quercy, notre commun berceau, dont vous me parlez avec tant d'enthousiasme, il y a quelques jours à peine, dans l'attente impatiente d'un prochain retour.

Vous les aimez trop ces bords du Lot et ces paysages cadurciens dont votre âme délicate savait goûter les charmes, pour que leur fugitive image ne vint pas à cette heure extrême voler sur la tombe ouverte de celui qu'ils ont connu tout enfant et qu'ils ont revu maintes fois dans l'épanouissement d'une saine jeunesse. Ces coins aimés du pays natal en voudront à la terre cochinchinoise de vous avoir pris si vite et si tôt. Au moins savent-ils que votre cœur leur appartient, car, vous l'aviez lié dans votre famille, à ceux que vous entouriez d'une affection si grande, à votre père surtout dont vous vous faisiez une joie si vive d'aller, dans quelques semaines, partager et rejoindre la retraite.

Mon pauvre et cher ami, puisse l'expression des regrets que vous laissez ici à tous ceux qui vous connaissent, adoucir un peu l'immense douleur de vos vôtres qui devaient être, à juste titre, si fiers de vous. Puisse l'évocation du pays d'enfance, vous rendre plus légère la terre de Cochinchine, qui nous ravit aujourd'hui un des meilleurs parmi nous ! Reposez-vous en paix ; ceux qui repartiront là-bas, porteront aux vôtres le souvenir pieusement gardé que vous leur avez laissé, car vous êtes de ceux qu'on n'oublie pas et dont on aime à dire du bien, parce qu'ils ont toujours été bons.

ADIEU.

L'ELECTION DE FIGEAC

Par décret présidentiel, c'est le 21 octobre prochain, que les électeurs de l'arrondissement de Figeac sont convoqués à l'effet de procéder à l'élection d'un député.

Collège de filles.

Par décret du ministre de l'Instruction publique, Mlle Castagné est nommée professeur au collège des jeunes filles de Cahors.

Nomination

M. Blaquier, ancien militaire au 7^e de ligne, est nommé sur veillant à l'école nationale d'art décoratif de Limoges, par application de la loi du 21 mars 1905 (décision du 24 septembre 1906).

Bal de la Jeunesse

Nous sommes heureux d'annoncer qu'à la suite du Bal de la Jeunesse, tous comptes faits, les jeunes gens organisateurs de cette fête de Charité ont une somme de 130 fr. environ qui servira à l'achat de bons de pain pour être distribués aux pauvres de la Ville.

Nos plus vives félicitations aux jeunes gens organisateurs de la fête du 22 septembre.

Mutualité scolaire

Une subvention de 2442 fr. a été accordée par l'Etat à la « Mutualité Scolaire de l'arrondissement de Cahors » en raison des versements effectués par elle en 1901, 1902 et 1906 sur les livrets individuels de retraite de ses membres.

Cette subvention sera répartie par les soins du Trésorier au prorata des versements.

Contributions indirectes

L'Officiel publie le relevé par département de la statistique mensuelle des vins enlevés de chez les récoltants et des stocks existant chez les marchands en gros.

Voici le résultat de cette statistique durant le mois d'août dans le département du Lot :

Quantités de vins sorties des chais des récoltants : 15 521 hectolitres.

Antérieurs depuis le commencement de la campagne (1^{er} septembre 1906), 143.265 hectolitres.

Total : 158.786 hectolitres. Stock commercial à la fin d'août : 10.597 hectolitres.

Situation agricole

L'Officiel publie sur la situation agricole les lignes suivantes :

« Le 14 août, un orage de grêle très violent a causé un véritable désastre dans les arrondissements de Cahors et de Figeac. La sécheresse a retardé les labours pour les semis des raves, trèfle incarnat, maïs-fourrage, etc. La vigne donnera probablement une bonne récolte. La sécheresse a compromis la récolte de la truffe qui constitue le revenu le plus important dans la région des Causses. La récolte des noix et châtaignes s'annonce bien. »

Avis

En exécution de la loi sur le repos hebdomadaire, les pharmacies de Cahors seront fermées de midi à 10 heures du soir, les Dimanches et jours de fêtes à partir du Dimanche 30 septembre courant.

En cas d'urgence ou d'accident, le public devra s'adresser au bureau de police, Hôtel-de-Ville, où une personne chargée de ce soin fera délivrer les médicaments nécessaires.

Les eaux minérales et les spécialités ne seront pas délivrées.

Avenir Cadurcien

PROGRAMME DU 27 SEPTEMBRE 1906

La Coupe des Pyrénées,	Delmas.
Les deux Marquises,	Bouchel.
Simple Aubade (Valse),	Sciupi.
L'Africaine (fantaisie),	Chanton.
Pralinette (Polka pourpiston),	Romain.

Allez Penon, de 8 h. 3/4 à 9 h. 3/4

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 26 septembre, 1 h. 30 s.

Conseil des ministres

M. Bourgeois n'assistera pas probablement demain au Conseil de Cabinet ; il doit rentrer à Paris à la fin de la semaine seulement ; l'examen du mouvement diplomatique attendu sera donc ajourné.

Les obsèques du soldat Mollier

Aux obsèques du soldat Mollier qui ont eu lieu dans la matinée à Grenoble, assistait une foule considérable ; parmi laquelle se trouvait le général Lacroix, qui prononça un discours en l'honneur du soldat Mollier victime du devoir.

L'abbé Delarue

L'abbé Delarue et sa compagnie ont quitté Bruxelles pour une destination inconnue ; ils doivent être dans les environs de Bruxelles car ils ont promis à un journal parisien le monopole de leurs confidences.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 27 septembre, 1 h. 15 s.

Les négociations Franco-espagnoles

Une note officielle parue dans les journaux espagnols confirme la suspension momentanée des négociations commerciales franco-espagnoles qui reprendront ultérieurement à Madrid.

Faux bruits

Une dépêche de St-Petersbourg dément que le Tzar doive venir à Biarritz.

Le Conseil des ministres

Dans le Conseil des ministres de ce matin qui a eu lieu sous la présidence de M. Sarrien, le gouvernement a décidé de prolonger le modus vivendi entre la France et l'Espagne pendant 4 mois si l'accord commercial n'était pas intervenu au premier octobre.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Catus

Foire du 22 septembre. — La foire de Catus n'a pas été très belle par suite des vendanges. Le bétail a été vendu à de très bons prix avec une petite hausse.

Lalbenque

Comité républicain. — Dimanche les républicains du canton sont convoqués pour assister à la réunion au cours de laquelle seront désignés les délégués qui représenteront le parti républicain radical au congrès du 7 octobre à Cahors.

Castelfranc

Lettre de félicitations. — Sur la proposition du ministre de l'Intérieur, en date du 25 septembre 1906, une lettre de félicitations a été adressée à M. Rascauille, marchand de sable à Castelfranc « a porté secours à des personnes en danger de se noyer. »

Arrondissement de Figeac

Figeac

Vandales. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des rôdeurs de nuit, probablement sous le coup de trop nombreuses libations, ont brisé à coup de pierres un certain nombre de lanternes de becs de gaz. Une information a été ouverte

par M. le commissaire de police pour retrouver les auteurs de cet acte de vandalisme qui mériteraient d'être sévèrement punis.

Planioles

Probité. — Dimanche dernier, la jeune Hermine Mayniel, âgée de douze ans, élève de notre école communale, fille de M. Mayniel, restaurateur, a trouvé dans une des salles de son établissement un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent ; ce porte-monnaie est tenu à la disposition de celui qui l'a perdu. Félicitations à cette jeune écolière.

Saint-Céré

Les vendanges. — Les vendanges sont commencées dans la commune de Saint-Céré et dans les communes voisines. Quelques personnes ont même déjà fait le vin.

Les raisins sont abondants, mais les grains auraient été plus gros si, au cours de l'été, il était tombé quelques averses. Plusieurs vignobles ont souffert de la sécheresse.

Cette année, de Paris de tous, le vin sera, en général, meilleur que celui de l'an dernier.

Arrondissement de Gourdon

Labastide-Murat

Marché du 24 septembre. — Mercerie à la halle :

Blé, 14 fr. 75 à 15 fr. 25 ; avoine, 7 fr. 75 à 8 fr. pommes de terre, 4 fr. 75 à 5 fr. 25 ; graine de genièvre, 4 fr. à 4 fr. 25, le tout les 80 litres.

Poulets, 75 c. le demi-kilo. Œufs, 80 à 85 c. la douzaine.

Souillac

Les Fêtes. — Nos fêtes, cette année, ont été favorisées par un temps splendide.

Dès samedi soir la retraite aux flambeaux a parcouru la ville.

Dimanche matin de bonne heure, le canon a commencé à tonner.

A 8 heures, le train nous a amené la fanfare de Gourdon, trente exécutants, directeur M. E. Louis ; président, M. J. Fleuret, qui venait rehausser l'éclat des fêtes.

Elle a fait son entrée en ville jouant de brillants pas redoublés, et suivie d'une troupe de curieux.

En passant devant la maison de M. Malvy, maire, la fanfare s'est arrêtée et a attaqué la « Marseillaise ». M. le Maire a remercié.

A 2 heures, a eu lieu le défilé des chars et voitures fleuries. La fanfare précédait le cortège et jouait un morceau à chaque station.

La construction des chars ayant été laissée à l'initiative privée, les organisateurs avaient décidé de distribuer des prix. La distribution des récompenses a eu lieu à 4 heures à la mairie, sous la présidence de M. Malvy, maire.

Voici le résultat de la décision du jury : 1^{er} prix, 40 fr., Char de l'Entente cordiale, propriétaires MM. Bisac et Lascombe ; 2^e prix, 34 fr., Les Œufs, propriétaire M. Comte ; 3^e prix, ex æquo, 23 fr. Voiture fleurie, propriétaires MM. Bergerol et Rossignol, et Armes de Souillac, propriétaires MM. Bisac et Lascombe.

Les forains, cette année, ne payaient pas les droits de placage ; aussi étaient-ils venus nombreux, et cette partie de la fête n'était pas la moins intéressante.

La recette a dû être bonne, car le public affluait devant les arènes espagnoles le manège de bicyclettes, les balançoires, cirque, tourniquets, etc.

La fête de nuit a été aussi belle que l'on puisse désirer. Toutes les illuminations ont parfaitement réussi.

Le concert donné sur la place de l'Hôtel-de-Ville, par la fanfare de Gourdon, a été fort goûté du public qui se pressait autour des musiciens. A l'issue de ce concert, la municipalité de Souillac a offert le champagne aux membres de cette Société musicale.

M. Malvy a remercié, en quelques mots heureux, la fanfare des concours et a bu à la ville de Gourdon. M. Fleuret a ensuite pris la parole. Il a remercié la population de Souillac du bon accueil qu'elle a fait à ses musiciens et a bu à la prospérité des deux villes désormais amies.

Ces deux discours ont été soulignés par des bravo enthousiastes et par les cris de : « Vive Gourdon ! Vive Souillac ! »

A 10 h., un brillant feu d'artifice a été tiré dans les prés de Grozell.

Comme toujours, on a dansé sur la place du Puits, au son d'un orchestre entraînant, jusqu'à minuit, pendant qu'autour du bal s'organisaient une bataille de confetti des plus acharnées.

Amusements stupides. — La nuit de dimanche à lundi a été marquée par des actes de vandalisme que toute notre population est unanime à reprocher.

Des individus

Internationale : 1^{er} prix, 50 fr., Veber; 2^e prix, 20 fr., X...
Consolation : Prix 10 fr., Soulié, de Payrac.

Vayrac

Fête patronale. — Notre fête patronale des 22, 23 et 24 courant, favorisée par un temps superbe, avait attiré une foule énorme d'étrangers.

La place du Fort était couverte d'attractions de toutes sortes, telles que manèges de chevaux de bois, musées, firs, jeux divers, etc., et malgré la coincidence de notre fête avec celle de Souillac. Les marchands forains s'étaient donné rendez-vous à Vayrac.

Les marchands de confetti ont dû faire de bonnes recettes à en juger par la couche épaisse qui recouvrait la grande place et les rues avoisinantes. L'illumination générale a été très réussie, ainsi que les feux d'artifice et la cavalcade.

Lundi, la foule toujours nombreuse s'est rendue dans les divers quartiers où ont eu lieu la course de bicyclettes, la course aux brouettes, la course aux anes, en sac, etc.

A 4 heures du soir, a eu lieu le tirage de la tombola.

Enfin, à 8 heures, la grande soirée théâtrale donnée par les enfants de Vayrac, élèves du lycée de Cahors, a eu un éclat exceptionnel.

Nous tenons à remercier les organisateurs pour le zèle et l'ardeur qu'ils ont déployés en vue de la réussite de notre fête patronale dont les habitants et les nombreux visiteurs garderont le meilleur souvenir.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Les vingt-huit jours de Clairette

Chère Tante Claire,
Je suis heureuse de vous apprendre que mes vingt-huit jours sont terminés. Je rentre dans mes foyers après quatre semaines d'absence et de rudes manœuvres. Comme je vais trouver bon le repos qui m'attend, et agréables vos habituelles causeries.

Le détachement mixte de pêcheurs à la ligne dans lequel j'étais incorporée, avait ses cantonnements assignés entre le fond du Coustalou et le gravier de Condat.

Les pieds dans l'eau et la tête au soleil, nous pensions terminer là, et le plus heureusement possible nos vingt-huit jours. Les échos du Coustalou n'avaient pas de prises sur nous. Le détachement tout entier à ses lignes, faisait du service réglementaire, et malgré cela les petits et les gros poissons dédaignaient nos appâts. Nous ne détruisions rien. Tout allait donc pour le mieux!

Mais un beau jour la maréchandise, qui vous le savez ne fait pas partie de notre arme, fit irruption dans nos cantonnements, et verbalement nous signifia l'ordre de nous clore le bec, de rouler nos bobines, de ramasser nos asticoles, de mettre notre ligne sur l'épaule, et de partir du pied gauche à la recherche d'une nouvelle garnison.

Pour ne pas étaler ma bravoure je fis comme tout le détachement. J'exécutai sur le champ les ordres prescrits par le Ministre de l'Agriculture, qui avait consulté en cela son collègue de la Guerre, et lui avait demandé main forte pour maîtriser les chevaliers de la gaule, devenus un péril pour la Nation, depuis qu'il avait plu à l'administration des Ponts et Chaussées d'ouvrir toutes grandes les écluses du barrage de Fumel.

Pistonée par la société de pisciculture de Montcahy-les-Flots, j'ai réussi tout de même à terminer ma période d'instruction au 3^e lanciers de la Canabèle, qui faisait des manœuvres de pêche sur la rive que longe la garenne de Cézerac.

Endroit exquis et plein d'ombre, qui m'aurait adorablement plu si le colonel avait été moins rouspéteux!

Oh! la salle bête! En voilà un qui ne vous aurait pas prêté un asticot, ni un simple crin de Florence, si vous aviez été démontée par quelques barbillon ayant des idées de suicide.

Vieux grognard à moustache grise, qui n'avait jamais rien pris, sauf la goutte; il ne connaissait que le service et le port du roseau. Un goujon raté quatre jours de consigne, un cabo la salle de police, un barbeau la grosse malle, une perche manquée, c'était le conseil de guerre, et pour un vieux soubrier soulevé et ravi au fond de la rivière, vous étiez fusillé séance tenante, en présence de tous les poissons ratés qui coulent encore des jours heureux à la barbe des pêcheurs maussades.

Ah! le vilain colonel! Quand je vous aurai racontés toutes les misères qu'il nous a fallu endurer sous ses ordres, vous verrez bonne tante, que vous n'aurez plus aucune raison, pour jalouser la gloire de cette vaillante armée des pêcheurs à la ligne, qui admet dans ses rangs un nombre infini de jolies femmes, presque toutes aussi jolies que moi.

Votre toute affectueuse petite nièce.

CLAIRETTE

En détail je vous raconterai les exploits de la vaillante armée.

Nous recevons une communication

très intéressante sur le repos hebdomadaire, l'abondance des matières nous oblige à la renvoyer à Dimanche.

Un défi

M. Barbier de St-Sylvestre, coureur malheureux par suite d'une chute aux courses de Fumel, lance un défi de 20 fr. à MM. Salles et Loubières, de Fumel, sur un parcours de un à dix kilomètres.

Marché aux prunes

L'affaire est baclée, l'affaire est dans le sac. Les marchés aux prunes autrefois si importants à Fumel n'existent plus.

Ceux qui les premiers sont appelés à en supporter les mauvaises conséquences, ne se sont-ils pas encore demandés à qui en incombait la faute?

La faute en est d'abord à M. le maire qui ne se soucie des intérêts de la commune, que quand ses petits appétits de gloire sont satisfaits.

La faute en est au conseil municipal, pourtant composé de beaux parleurs en temps ordinaire; mais biens drôles parleurs, qui ne trouvent pas un mot à placer, quant il s'agit de faire reconnaître à M. le maire qu'il travaille au détriment de la commune.

Il est vrai, qu'il est bien difficile d'atteindre à nos divinités municipales.

Combien y avait-il de quintaux de prunes au marché de mardi dernier, messieurs les conseillers?

Aussi clairvoyants que vous vous fassiez dans les petits comités qui vous sont fidèles, vous ne pouvez qu'avouer que par votre maladresse ou par votre parti pris, pas une seule charrette ne s'est rendue au marché, qui chaque semaine était autrefois, il n'y a pas longtemps, abondamment pourvu.

Un bon père ne renie jamais ses enfants; pouvez-vous renier cette gaffe, MM. les conseillers?

Et si nous appelons le maire de Fumel M. Pain cher, nous aurons bien le droit de vous appeler, vous qui le soutenez, les destructeurs du commerce fumelois.

L'Esplanade est la plus superbe place de Fumel.

Cette simple raison nous a valu de la part de la municipalité, une innovation, qui a consisté à y a creuser un grand trou rectangulaire, prêt à recevoir les noctambules malavisés qui se hasardaient la nuit, à pénétrer sur cet emplacement communal.

Au foirail paraît-il, il existe un trou pareil!

Chacun se demande depuis le temps que ces deux fosses sont creusées, quelle peut bien être l'intention de la municipalité à l'égard de ces deux cavités béantes?

Serait-ce les premiers fondements d'un monument destiné à perpétuer la mémoire des vingt-un sages qui nous gouvernent?

Ou bien, ne serait-ce pas plutôt une fosse réservée à l'incapacité maladroite dont se trouve affligé le Conseil municipal?

Un avenir très prochain nous renseignera à ce sujet!

Dans tous les cas, il ne serait que temps de construire le monument en question, ou bien de combler le trou qui fait la surprise de tous les étrangers, et... de tous les fumelois.

Musique et parfums: est une devise qui ne peut qu'adoucir le tempérament de nos braves édiles!

Qu'ils mettent donc en application cette devise, ou sinon qu'ils nous fissent la paix, en envoyant au préfet leur démission.

VARIETES

IMAGINATIONS ET REALITES

Le soleil encore tout en gourd — car l'heure était matinale — je faisais sur la montagne, provision d'air frais et vivifiant; le jour à son aurore me remplissait l'esprit d'une douce rêverie et, transportée au loin par un fluide mystérieux, ma pensée vagabondait en un pays de félicités où notre pauvre humanité avait enfin trouvé son idéal de justice et d'amour!

Cruellement, je fus rappelé à la réalité et à nos misères, par le bruit infernal de dix gueules à l'abolement caverneux: un pauvre lièvre malmené, le jarret tendu, l'oreille droite, en était — bien involontairement, c'est vrai — lacausa stimulatrice. Curieusement, excitée par ce spectacle, je me mis à suivre attentivement la chasse qui d'ailleurs évoluait à merveille sous mes yeux.

Passèrent, d'abord, deux superbes chiens de tête emportés dans une course folle, franchissant tous les obstacles, ivres de passion et d'espoir... ils bondissaient, ils braillaient fort, mais par moments en dehors de la bonne piste.

Venaient aussitôt après, les vrais, les solides quéteurs, groupe nombreux à pas moins rapide mais plus sûr; ils cherchaient avec ardeur mais sans hâte fébrile les traces conductrices et, alors, maîtres de la direction, se lançaient hardiment.

Enfin, clopin-clopat, finirent par s'amener péniblement les tristes numéros de la bande, ne marchant que par peur du fouet émoussant, patauds et molasses, ils cheminaient

d'une allure hésitante, rêvant sans doute beau chenil et délicate pâtée et regrettant amèrement de ne pouvoir toujours rester au repos.

Et bien, toute idée de comparaison malveillante entre l'homme et la bête mise de côté, je restai frappé du parallèle qui, naturellement, s'établit en moi, entre cette course de la meute après le lièvre et celle des partis politiques après le mieux social... Comment?? lisez jusqu'au bout.

Voici le tableau qui m'apparut: En première ligne, voltigeait fougueuse, l'« extrême avant-garde » à la devise: En avant et au galop!; elle allait loin, très loin, mais parfois s'égarait... Tout près d'elle, s'avancait en masse compacte la « gauche » calme, prudente mais active et résolue; ses pas étaient mesurés mais bien mesurés. Et loin, en arrière, arrivait très congestionnée, la « droite », colère, atrocement jalouse de son bien-être, farcie d'égoïsme, écumant de se voir entraînée colite que colite par le courant dans l'implacable Evolution.

Ayant ainsi pensé, je voulus retirer de cette fable — persuadé que Jupiter me l'avait suggérée — son utilité morale et je vous la donne: Demain, le piqueur chassera de sa meute les trainards inutiles et goulus, tout en conservant précieusement les « emballés » boue en train et meneurs. Demain, l'électeur expérimenté, maintenant avec sagesse son avant-garde, stimulera vigilement, bannira du champ d'action sociale, les parasites du travail, ennemis irréductibles de tout progrès!

Il n'est que temps, n'est-ce pas?

J. O.

MARCHÉS AUX PRUNES

Beauville (Lot-et-Garonne), 25 septembre. — Notre marché aux prunes a été, cette année, peu approvisionné, vu que dans notre contrée il y a très peu de fruits. Voici les cours qui s'y sont pratiqués: les 40 à 44 fruits au demi-kilo, de 52 à 55 francs; les 50 à 54, de 45 à 47 fr.; les 60 à 64, de 33 à 35 fr.; les 70 à 74, de 27 à 29 fr.; les 80 à 84, de 22 à 23 fr.; les 90 à 94, de 18 à 20 fr.; les 100 à 110, de 15 à 16 fr.; iretin, 10 fr.; le tout les 50 kilos.

Chronique agricole

QUELQUES CONSEILS

Au lieu de vous servir de paille pour les litères, réservez-la pour l'alimentation et remplacez-la par des fougères, des bruyères, des feuilles mortes. La paille constitue un aliment supplémentaire de première importance.

En somme, ces conseils se résument ainsi: Faisons les semis qui sont le plus à notre portée, et engrangeons avec soin certaines matières alimentaires dont nous ne tiendrons peut-être pas compte dans les années d'abondance, mais qui, bienôt, constitueront des ressources précieuses contre la disette qui nous menace.

Au nombre de ces aliments d'occasion, nous devons ajouter les feuilles des arbres et celles des vignes. Les unes et les autres méritent, par les services qu'elles peuvent rendre pour la nourriture des animaux de la ferme, en cette période difficile, de nous arrêter un instant.

Les feuilles des arbres qui peuvent servir à l'alimentation des animaux sont nombreuses. Celles d'acacia, molles, sapides sont par cela même très recherchées, surtout des moutons. Celles de tilleul, de saule, de mûrier viennent ensuite. Enfin, au bout de la série, se trouvent celles des arbres de nos forêts, tels que chênes, hêtres, bouleaux, peupliers, etc., qui renferment beaucoup de tannin et sont, par suite, très toniques, mais assez coriaces et même irritantes lorsqu'elles ne sont pas données avec mesure. Toutes ces feuilles sont mangées vertes ou séchées, seules ou mélangées de la paille après avoir été arrosées avec de l'eau salée.

La récolte des feuilles des arbres doit se faire avant l'arrière-saison pour qu'elles contiennent le plus de principes nutritifs possible. Elle se fait par divers procédés: tantôt on ramasse les feuilles qui tombent d'elles-mêmes pendant l'automne, tantôt on pratique l'élagage, ce qui est préférable.

La quantité d'aliments que l'on peut se procurer par cette dernière méthode est assez considérable, car l'élagage peut donner deux mille fagots par hectare de bois.

Les feuilles des arbres sont données à l'état de nature ou mélangées à d'autres substances avec lesquelles on les laisse fermenter par l'ensilage.

Bibliographie

LISEZ TOUS LES SAMEDIS

Le Magazine illustré « Madame et Monsieur » qui est assurément la plus intéressante et la mieux faite des revues illustrées.

Actualités, Mode, Sports, Musique, Bridge, Romans, Contes et Nouvelles, Concours Amusants.

Le Numéro ne coûte que 40 centimes.

Innovation de l'Imprimerie Phototypique
E. BERNARD
14-15, Rue de la Station, COURBEVOIE

Avez-vous une photographie? la vôtre ou celle de vos parents, de vos enfants, de vos amis, de votre château, villa, maison, de votre cheval, chien, chat, etc., etc.

Pour avoir sa reproduction sur cent cartes postales il suffit de l'envoyer franco à M. E. Bernard, Imprimeur-Éditeur, avec la somme de 5 francs.

On peut aussi faire ces cartes d'après un dessin, une aquarelle ou un objet dont on désire la reproduction.

Elles peuvent être faites en carte pleine, en demi-carte, médaillon, etc.

Les ordres sont exécutés au fur et à mesure de leur réception dans un délai de 15 jours à un mois.

Les documents doivent parvenir franco. Retour des documents à la charge du client.

Le port des cartes est fixé à 0 fr. 50 par 100.

Le prix d'une inscription ou d'une légende est de 1 franc pour cent cartes.

Adresser les commandes: Librairie E. Bernard, 1, rue de Médecis et 8-9-11, Galeries de l'Odéon, Paris.

Un livre nouveau est rarement un livre neuf. Ce n'est pas le cas du roman de M. FERRAND, *Mademoiselle Zophie*, qui vient de publier l'éditeur E. Bernard, avec le sous-titre: *Derrière la Façade*.

Constata-t-on d'abord qu'il n'est pas ici question d'adultère; heureusement! Non, c'est l'histoire très simple d'une jeune fille de province, d'une petite oie blanche qui devient, après certains malheurs, une vraie femme pensant et souffrant. Il n'y a pas la de quoi passionner? Pardon. M. Ferrand a su nous passionner, sans trucs, sans drames, simplement par la Vie, la Vie vraie, vue d'une nouvelle manière, vue, comme le dit le titre, de derrière la Façade. Et c'est très émouvant.

Je fais bon marché des détails de couleur locale sur la marine, tout d'un joli rendu, et qui suffiraient à rendre le livre intéressant. Il vaut mieux par l'étude de cette âme de femme, étude poussée très loin et qui ferait honneur à plus d'un maître.

Le livre est beau et bon. Il fait penser, il révèle en nous des sentiments d'humanité. Vraiment, on aime cette Zophie, et on l'aime mieux du jour où, coupable, elle souffre. Et c'est le grand mérite de l'auteur d'avoir compris que pour nous montrer la formation d'une âme, il fallait la faire souffrir. Zophie souffre, elle se révolte et, à la fin seulement, quand le changement est fait, elle comprend. Je le répète c'est très beau, très émouvant.

Le public est de cet avis. Le livre s'annonce comme le grand succès de la rentrée. Dirai-je que tous les lecteurs de M. Ferrand sont ses amis? J'en doute. Le roman est parfois trop vrai — il ne faut pas confondre vérité avec méchanceté — pour plaire à certaines gens qui n'aiment pas voir toucher à certaines choses. Qu' l'auteur s'en console. Il a pour lui tous ceux qui pensent; parmi eux il ne compte que des admirateurs.

C'est, n'est-ce pas, la meilleure récompense de son talent qui nous donnera bientôt, espérons-le, une nouvelle œuvre.

Madame et Monsieur

Le plus beau et le moins cher, le plus luxueux et le plus intéressant des magazines français, 40 centimes le numéro. Les 52 numéros annuels (2.000 pages, 3.000 gravures) pour 16 francs. Abonnement remboursé deux fois. *Madame et Monsieur*, 3, Rue Rossini, Paris.

Deux reportages sensationnels

1 — La fausse monnaie et les faux monnayeurs.

2 — Doit-on manger les fruits crus? Interview du Docteur Metchnikoff et des Doctresses Magnou et Edwards.

Paraîtront dans le magazine illustré « Madame et Monsieur » Samedi prochain. Retenez dès maintenant un numéro chez votre marchand de journaux.

En vente partout

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1765^e livraison (29 septembre 1906).

Mademoiselle Olulu, par H. de Charlier, Fabriques de conserves et abattoirs américains, par L. Viorot. — Le Forban noir, par Pierre Maël. — Les grands ponts de pierre, par Daniel Bellet.

Abonnements France: Un an, 2 fr. Six mois, 10 fr. Union postale: Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Bulletin Financier

Paris le 26 septembre

Le marché est plutôt ferme, bien influencé par la croyance que la Banque d'Angleterre ne modifierait pas demain le taux officiel de son escompte.

Notre 3/0/0 finit à 96,60.

Les établissements de crédit sont bien tenus. La Banque de Paris cote 1589; le Comptoir National est à 672; le Foncier vaut 690; le Crédit Lyonnais à 1174; la Société Générale à 656. Les résultats obtenus par les agences récemment créées par la Banque de Bordeaux à Bergerac, Blaye, Royan, Sarlat, Sainte-Foy-la-Grande, sont des plus satisfaisants et assurent à cette banque une place de plus en plus prépondérante dans la région du sud-ouest où elle concentre toute son activité. Elle négocie actuellement la reprise des maisons anciennes possédant une importante clientèle, ce qui lui permettra la création

SUPERBES!



Eugène Lorette

Scott qui, tout en fortifiant ses petites jambes, les a parfaitement redressées". Lorette, 24, Avenue du Pont-Rouge.

LA PREUVE

Avesnes s/ Helpe (Nord), 24 Janvier 05. — "L'Emulsion Scott a rendu la vie à mes deux enfants; l'aîné était maigre, pâle, fébrile; il a maintenant bonne mine et mange avec appétit. Le cadet, atteint de rachitisme, avait les jambes fortement arquées et, sur le conseil d'un Docteur Spécialiste très connu, je lui donnai aussi de l'Emulsion Scott qui, tout en fortifiant ses petites jambes, les a parfaitement redressées". Lorette, 24, Avenue du Pont-Rouge.



Paul Lorette

LE POURQUOI

Cet éminent Docteur reconnaissant que l'Emulsion Scott seule est faite de l'huile de foie de morue la plus pure, reconnaissant aussi la perfection du procédé spécial de fabrication de

l'EMULSION SCOTT

fit comprendre aux parents qu'il valait mieux payer légèrement plus cher pour obtenir le vrai remède et assurer à leurs enfants une guérison rapide et radicale. C'était un bon conseil, suivez-le donc aussi et réclamez bien le flacon Scott avec sa marque de fabrique "le Pêcheur et la morue". Prix unique en toutes pharmacies: 4 fr. 50 le flacon, 2 fr. 50 le demi. Echantillon envoyé franco contre 0.50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 356, rue St-Honoré, PARIS.

de nouvelles agences notamment à Pau, Agen, Libourne.

La rente Foncière progresse à 39 fr. et reste demandée à ce prix.

Le Suez se maintient à 4450 et le Rio passe à 1852.

Moins fermes sont les rentes étrangères: l'Extérieure cote 96,70; l'Italien 102,60; le Portugais fait à 70,25; le Turc est à 94,42; la Banque Ottomane à 808; les russes se tiennent, le 3 0/0 1891 à 58,50; le 3 0/0 1896 à 57,50 le Consolidé à 71; le 5 0/0 nouveau 81,30.

Les mines de fer d'Arditarric sont fermes à 265. La British Molybdenite est bien tenue à 64.

Le Marché des mines d'or du Transvaal est plutôt faible: l'East Rand cote 108; la Robinson Deep à 123,50; la Goldfields 97. L'Association Minière se maintient à 193.

Chemin de fer d'Orléans

Nouvelles cartes individuelles et de famille donnant droit à la déduction de billets à demi-tarif.

La Compagnie d'Orléans vient d'apporter une utile amélioration au système des cartes à demi-tarif qui, moyennant le paiement préalable d'une certaine somme donnait nt déjà le droit de voyager à moitié prix, soit sur toute l'étendue des réseaux français, soit sur trois de ces réseaux, soit sur un seul.

Cette Compagnie, en effet, délivre, à dater du 16 août 1906, des cartes individuelles et de famille, valables 6 mois et l'an, et donnant le droit de circuler à demi-tarif sur une fraction du réseau, déterminée, suivant ses convenances par le voyageur lui-même.

La somme à déboursé varie suivant que l'étendue de la zone tracée atteint 300, 600 ou 1.000 km. et l'économie que la combinaison permet de réaliser est naturellement d'autant plus grande que le parcours est plus élevé.

Les cartes délivrées aux membres d'une même famille (famille, mari ou enfants) avec faculté pour chacun d'eux, d'en faire usage isolément, comportant sur le prix des cartes individuelles, des réductions de 20 à 50 0/0.

Cette amélioration qui permettra à de nombreuses catégories de personnes (fonctionnaires, commerçants, industriels, voyageurs de commerce, propriétaires, chasseurs, etc) de réaliser sous une forme très pratique, d'importantes économies de frais de voyage, sera certainement très appréciée du public.

MOTEUR A PETROLE

ABSOLUMENT NEUF

(Force deux chevaux)

A vendre dans de bonnes conditions S'adresser au bureau ou à M. DELMAS, boulanger à Puy-l'Evêque

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE

un COUPÉ

Très léger, en excellent état.

S'adresser au Bureau du Journal

CENTRAL-GARAGE

63, BOULEVARD GAMBETTA

R. WILCKEN

Voitures d'occasion disponibles

Voiture MOORS, 16 HP, 4 cyl. All. Magnéto, 4 vit. Tonn. dém., 5 pl., bois, glaces, Rem. à neuf.

Voiture RICHARD-BRASIER, 12 HP, 2 cyl. Magnéto, Tonnéau, 4 pl. bois et glaces.

Voiture MOORS, 8 HP, 2 cyl. Magnéto, Tonnéau, 4 pl., bois et glaces.

Voiture UNIC (G. Richard et C^{ie}), 4 cyl. Magnéto, Entrée latérale.

Voiture PANHARD-LEVISSOR, 15 HP, carb. Krobs, Entrée lat., pare-brise, cap. amér.

Voitures légères neuves, SIZARE et NAUDIN, à prendre à l'usine fin mai.

Voiture électrique légère ULMANN. Facilité de charge pour les accumulateurs.

Par suite de conventions spéciales avec des Agences de Paris, je puis fournir aux personnes désirant acheter une voiture automobile, une liste mentionnant les occasions les plus avantageuses pour toutes les marques.

Charges sur le courant élect. d'accumulateurs de toute capacité

Stock du pneu L'ÉLECTRIC avec leurs gommes comprimées réalisant une économie de 50 %.

A VENDRE

A prix réduit

UNE OBLIGATION

DE LA

Société des Gaz Liquéfiés

DE LUZECH

Cahors et Périgueux

Les gens souffrent également de la maladie des reins et du mal de dos, mais l'exposé suivant nous confirme dans l'opinion qu'il existe un remède qui est employé avec succès très d'ici:

Mme M. Naboulet, 15, Rue du Chanteloup, à Périgueux nous dit:

« Malgré tous les traitements suivis depuis de longues années, j'étais toujours atrocement prise des reins. J'étais découragée ne sachant plus que faire car malgré tous les soins j'étais devenue nerveuse, triste, irritable et je m'affaiblissais de jour en jour. Il y a quelque temps, les douleurs qui s'étaient toujours cantonnées dans le bas du dos me gagnèrent les reins puis la jambe droite, et par moment il me semblait que j'avais des boulets aux pieds. J'avais des maux de tête épouvantables, des éblouissements, je manquais de sommeil et d'appétit, et il me semblait que j'avais tous les membres paralysés. C'est alors qu'on me conseilla de me traiter moi-même en prenant les Pilules Foster pour les Reins, vendues à la pharmacie Orliac, à Cahors. Je les essayai et le résultat fut au delà de tout espoir car au bout de quelques jours je n'étais plus du tout la même. Mes douleurs diminuaient comme par enchantement, je pouvais marcher, aller et venir, enfin vaquer à mes occupations. Guère plus de deux semaines après j'étais si bien rétablie qu'il me semblait que je n'avais jamais souffert. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier ».

L'époque critique, cette époque de la vie d'une femme, amène toujours des complications désagréables et quelquefois dangereuses. La force naturelle diminue et les sécrétions qui jusque là ont été rejetées de l'organisme, y restent maintenant en partie. C'est alors que les Pilules Foster ont une grande valeur curative spéciale en ce qu'elles aident les reins à dégorger les canaux et à débarrasser l'organisme des impuretés, qui s'y sont accumulées.

Si vous ne voulez pas être désappointé, assurez-vous que ce sont bien

Bibliographie

MANUEL du JOURNAL des DEMOISELLES
9^e édition, considérablement augmentée
MÉTHODES POUR LES PRINCIPAUX TRAVAUX
DE DAMES
Impressions sur étoffes. — Marques de
linge. — Manière de relever et agrandir
les patrons. — Tapissierie. — Tricot. —
Crochet. — Filet. — Dentelles. — Macra-

mé, augmenté de la Dentelle au fossau,
des Renseignements très détaillés sur la
Manière de peindre sur toile gobelin, sur
satin, sur velours, sur drap, ainsi que la
Peinture au Vernis Martin, l'Enluminure,
la Photographie, etc.
ORNÉ DE 500 FIGURES ET VIGNETTES
Prix du volume: Broché: Paris, 3 fr.
— Départements et Etranger: 3 fr. 75.
Envoyer un mandat-poste à l'ordre des
Directeurs 52, rue St-Georges.

Secrétaire de Rédaction

très au courant des divers services du
reportage et de téléphonie, actuellement
attaché à un grand quotidien républicain
de province, désire, pour raisons de
convenances personnelles, changer de
résidence et trouver situation identique
dans une ville importante. Huit ans de
Presses, excellentes références.
S'adresser à l'Agence Havas, 8, place
de la Bourse, Paris, aux initiales R. F.

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine
de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)
Travail parfait
et entièrement garanti

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE
L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE
L'ÉCOLE NORMALE
D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h

69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR
LUI-MÊME

Le propriétaire gérant: A. COUESLANT

(SERVICE D'ÉTÉ 1906)

De Paris à Toulouse par Cahors					De Toulouse à Paris par Cahors					De Cahors à Libos							
17 5 (1) 121 23 (3) 35 1125					42 (4) 16 (2) 1149-1128 1132 (*) 4 122 1136 700					(3 ^e d.)							
DIRECT EXPRESS (1 ^{er} et 2 ^e class.) EXPRESS DIRECT OMNIBUS					EXPRESS EXPRESS OMNIBUS DIRECT EXPRESS RAPIDE OMNIBUS OMNIBUS					CAHORS. — dép. ... 6 52 ^m 7 28 ^m 12 53 ^m 6 52 ^m							
PARIS (Orsay) dép.	2 56s.	10 17	7 9 s.	8 47	10 56s.	1 10	2 43s.	3 18s.	5 45s.	8 55s.	11 37s.	9 35m	5 45m	6 19 ^m	7 50 ^m	1 7	7 7
PARIS (Aust.) dép.	3 11	10 26	7 9	8 56s.	11 9	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28m	10 53	7 20	6 23	8 24	1 11	7 11
LIMOGES (arrivé)	1 54	4 26m.	12 54	2 51	8 58	—	4 1	5 20	8 38	10 6	—	11 33	8 1	6 30	8 9	1 18	7 20
LIMOGES (départ)	3 19	4 35	1	2 59	9 29	—	—	6 9	9 17	—	—	12 13s.	8 43	6 36	8 21	1 24	7 27
BRIVE (arrivé)	6 23	6 28	2 28	4 34	12 23	—	—	6 19	9 26	—	—	12 22	8 52	6 49	8 46	1 36	7 43
BRIVE (départ)	6 45	7	2 41	4 50	1 12	—	—	6 33	9 38	—	—	12 34	9 4	6 52	—	1 39	7 46
Gignac-Cressensac	7 21	—	—	—	1 47	—	—	6 42	9 46s.	10 43	1 24	12 42	9 12	7 1	9 11	1 47	7 58
SOULLAC (arr.)	7 40	7 38	—	5 25	2 6	—	—	7 6	10 47	1 28	—	—	9 29	7 8	9 25	1 54	8 6
SOULLAC (dép.)	7 45	7 40	—	5 28	2 10	—	—	7 19	6 11	—	—	—	9 41	7 16	9 37	2 2	8 14
CAZOULÈS	7 53	—	—	5 28	2 18	—	—	7 33	6 25	—	—	—	9 41	7 25	10 2	2 11	8 27
Lamothe-Pénelon	8 9	—	—	2 34	8 53	—	—	7 47	6 41	—	—	—	9 54	7 31	10 9	2 17	8 36
Nozac	8 19	—	—	2 44	9 5	—	—	7 56	6 50	—	—	—	10 7	7 31	10 9	4 24	8 44
GOURDON	8 31	8 8	—	5 53	2 50	—	—	8 6	6 59	—	—	—	10 7	7 31	10 9	—	—
Saint-Clair	8 40	—	—	3 5	9 27	—	—	8 21	7 18	11 27	—	—	10 46	7 31	10 9	—	—
Dégagnac	8 51	—	—	3 16	9 39	—	—	8 30	7 25	—	—	—	10 55	7 31	10 9	—	—
Thédirac-Peyrilles	9 2	—	—	3 27	9 51	—	—	8 39	7 35	—	—	—	11 8	7 31	10 9	—	—
Saint-Denis-Catus	9 13	—	—	3 38	10 2	—	—	8 53	7 50	—	—	—	11 15	7 31	10 9	—	—
Espère	9 22	—	—	3 47	10 12	—	—	9 1	7 58	11 43	—	—	11 18	7 31	10 9	—	—
CAHORS (arrivé)	9 32	8 47	4 11	6 29	3 57	—	—	9 6	8 7	11 50	—	—	11 18	7 31	10 9	—	—
CAHORS (départ)	9 41	8 53	4 15	6 41	4 7	—	—	9 36	8 40	—	—	—	11 44	7 31	10 9	—	—
Sept-Ponts	9 51	—	—	4 18	7 30	—	—	10 7	9 11	—	—	—	12 12	7 31	10 9	—	—
Cieuras	10 5	—	—	4 34	7 42	—	—	4 23	7 7	—	—	—	12 32	7 31	10 9	—	—
Lalbenque	10 12	—	—	4 42	8 8	—	—	4 27	7 7	—	—	—	12 32	7 31	10 9	—	—
Causade	10 45	9 35	—	7 18	5 17	—	—	4 23	7 7	—	—	—	12 32	7 31	10 9	—	—
MONTAUBAN arr.	11 19	10 2	—	7 44	5 54	—	—	4 23	7 7	—	—	—	12 32	7 31	10 9	—	—
TOULOUSE arr.	12 13	10 49s.	6 5	8 38	7 51	—	—	4 24	—	—	—	—	12 32	7 31	10 9	—	—

De Libos à Cahors

PARIS (Orsay).....	7 50s.	10 50 ^m	7 28 ^m
LIBOS... dép.....	7 56 ^m	8 17 ^m	9 9 ^m
Fumel.....	8 2	8 24	9 15 ^m
Soturac-Touzac.....	8 12	8 34	9 25
Duravel.....	8 19	8 41	9 32
Puy-l'Evêque.....	8 26	8 48	9 39
Prayssac (Arrêt).....	8 33	8 55	9 46
Castelfranc.....	8 39	4	9 51
Luzoch.....	8 50	4 10	10 1
Farnac.....	8 58	4 18	10 9
Donelle (Arrêt).....	9 3	4 23	10 14
Mercuès.....	9 8	4 28	10 19
CAHORS. — Ar.....	9 20	4 40s.	10 31s.

De Cahors à Capdenac

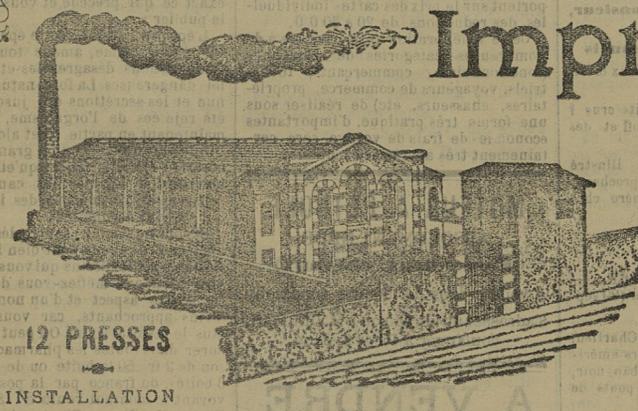
CAHORS. — dép.....	7 11 ^m	1 27 ^m	6 47 ^m
Cabessut, halte.....	7 20 ^m	1 36 ^m	6 56 ^m
Arcambal.....	7 31	1 47	7 5
Vers.....	7 40	1 56	7 13
Saint-Géry.....	7 49	2 4	7 21
Conduché.....	8 2	2 17	7 32
Saint-Cirq, halte.....	8 9	2 24	7 39
St-Martin-Labouval.....	8 26	2 33	7 46
Calvignac, halte.....	8 34	2 41	7 52
Cajarc.....	8 48	2 55	8 3
Montbrun, halte.....	8 59	3 6	8 12
Toirac.....	9 9	3 16	8 20
Lamadeleine.....	9 22	3 29	8 31
CAPDENAC. — Ar.....	9 34	3 41	8 42
PARIS (Orsay).....	10 16	4 24	8 44

De Capdenac à Cahors

PARIS (Orsay).....	8 47s.	—	10 56s.
CAPDENAC. — Dép.....	7 29 ^m	11	5 39 ^m
Lamadeleine.....	7 40 ^m	11 11	5 51 ^m
Toirac.....	7 58	11 21	6 3
Montbrun, halte.....	7 58	11 29	6 12
Cajarc.....	8 8	11 38	6 24
Calvignac, halte.....	8 18	11 48	6 35
St-Martin-Labouval.....	8 25	11 54	6 44
Saint-Cirq, halte.....	8 32	12 1 ^m	6 53
Conduché.....	8 38	12 7 ^m	7 1
Saint-Géry.....	8 50	12 18	7 20
Vers.....	8 55	12 23	7 26
Arcambal.....	9 3	13 1	7 35
Cabessut, halte.....	9 12	12 40	7 46
CAHORS. — Ar.....	9 20	12 48	7 54

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS



12 PRESSES
INSTALLATION
A vapeur et à l'électricité

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Neogentals
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévénol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURS DE LA SEINE,
du Lycée Fénélon et du Lycée Molléro
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)
BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS